



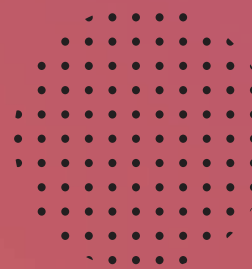
RÉSEAU DE CHALEUR

BELLE-BEILLE

DOSSIER DE PRESSE



LES ENJEUX



Créer un réseau de chaleur biomasse et une chaufferie permettant de chauffer à une grande échelle le quartier de Belle-Beille.

Investir résolument dans les énergies renouvelables en s'orientant vers le bois plutôt que vers les énergies fossiles.

Remplacer les vieilles chaufferies de l'Université et des résidences HLM par une production neuve et adaptée.

Atténuer les coûts de chauffage pour les locataires de Belle-Beille en proposant et en garantissant un prix maîtrisé sur le long terme.

Diminuer de plus de 80% les rejets de CO₂.

Contribuer à développer une filière locale bois.

Engager le processus de réhabilitation à grande échelle de Belle-Beille.

Diminuer les coûts en dépense énergétique de l'université et des équipements communaux.



LA GÉNÈSE DU PROJET



La création d'un réseau de chaleur dans le quartier de Belle-Beille est une démarche ancienne qui prend forme à partir de 2010, relancée en 2015 par la nouvelle équipe municipale.

A l'origine, l'Université initie une démarche de remplacement de sa production et distribution d'énergie. Souhaitant ne pas partir seul dans cette démarche. Elle crée un groupement avec Agrocampus, l'INRA, le Département et le CROUS. En 2011, la Ville se rapproche du groupement et l'intègre.

Dans le cadre des études portant sur la requalification verte du Grand Belle-Beille, la Ville d'Angers décide de la création d'un réseau de chaleur biomasse sur l'ensemble du quartier et l'intègre dans le programme ANRU.

Les premières études sont lancées. La gouvernance et les rôles des différentes entités sont définis. Un comité stratégique, un comité de suivi et un comité des abonnés sont mis en place (voir par ailleurs). L'agglomération se transformant en communauté urbaine au 1^{er} janvier 2016, Angers Loire Métropole hérite de la compétence énergie et réseaux de chaleur.

Le choix de desservir les logements sociaux de la zone ainsi que les équipements publics est acté. Le 1^{er} février 2016, une délégation de service public concessive est signée avec Alter Services.



LES COÛTS



Chaudières bois : 2,1 M€

Autres équipements : 1,7 M€

Génie civil : 1,7 M€

Réseaux : 7,4 M€

Sous-stations : 1,6 M€

MO - MOE - frais financiers - divers : 2,1 M€

L'investissement global est de 16,6 M€. Cet investissement significatif est réalisé grâce à une aide de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) à hauteur de 9,8 M€ et une aide potentielle du FEDER (Fonds Européen de Développement Economique et Régional) de 0,85 M€.

Cette aide conséquente de l'ADEME est liée à la typologie des futurs abonnés, principalement des établissements d'intérêt général, ainsi qu'aux performances environnementales du projet et au développement de la filière bois.



QUI EN PROFITE ?

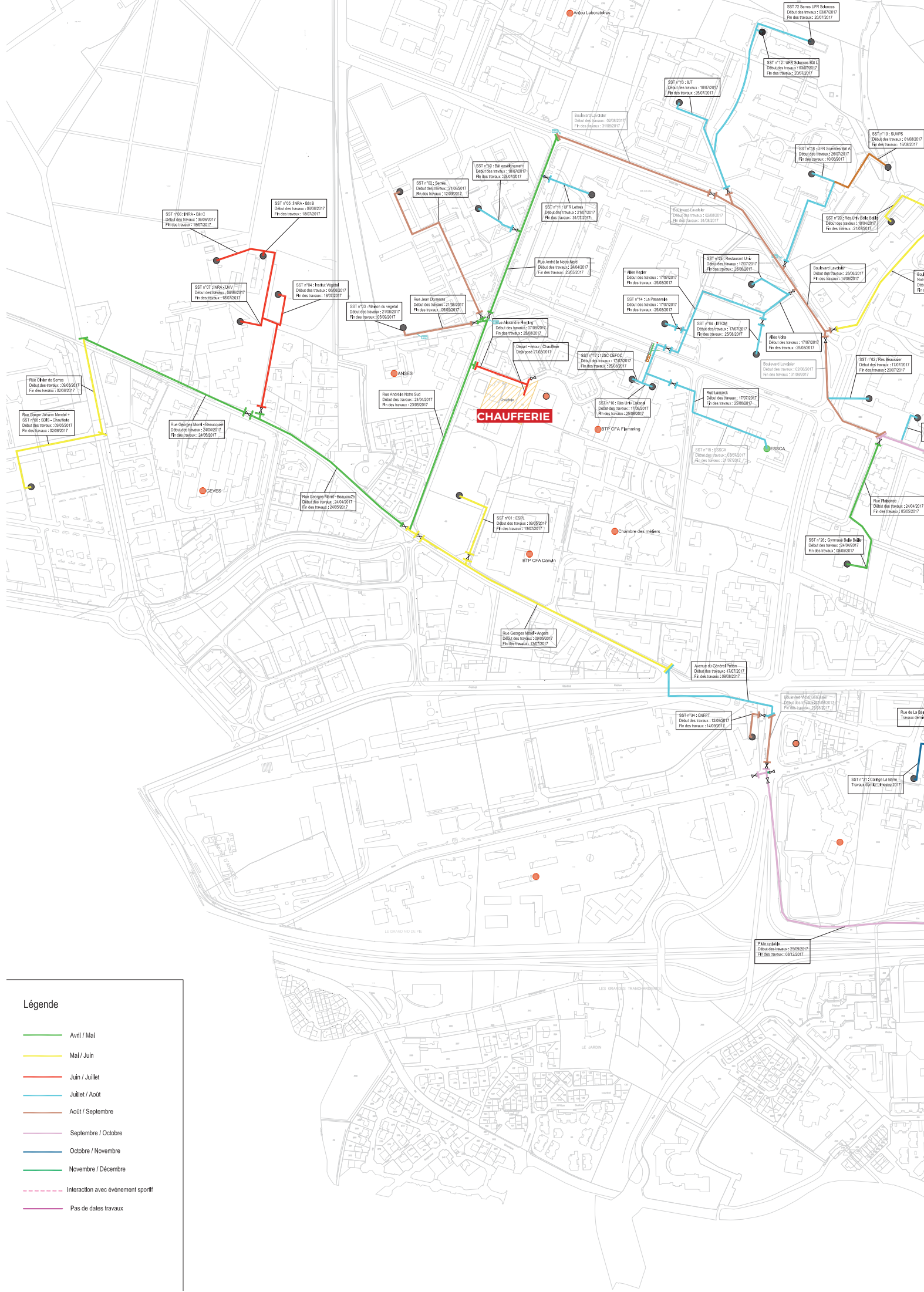


Les 1 100 familles du quartier de Belle-Beille résidant dans les immeubles raccordés au réseau de chaleur.

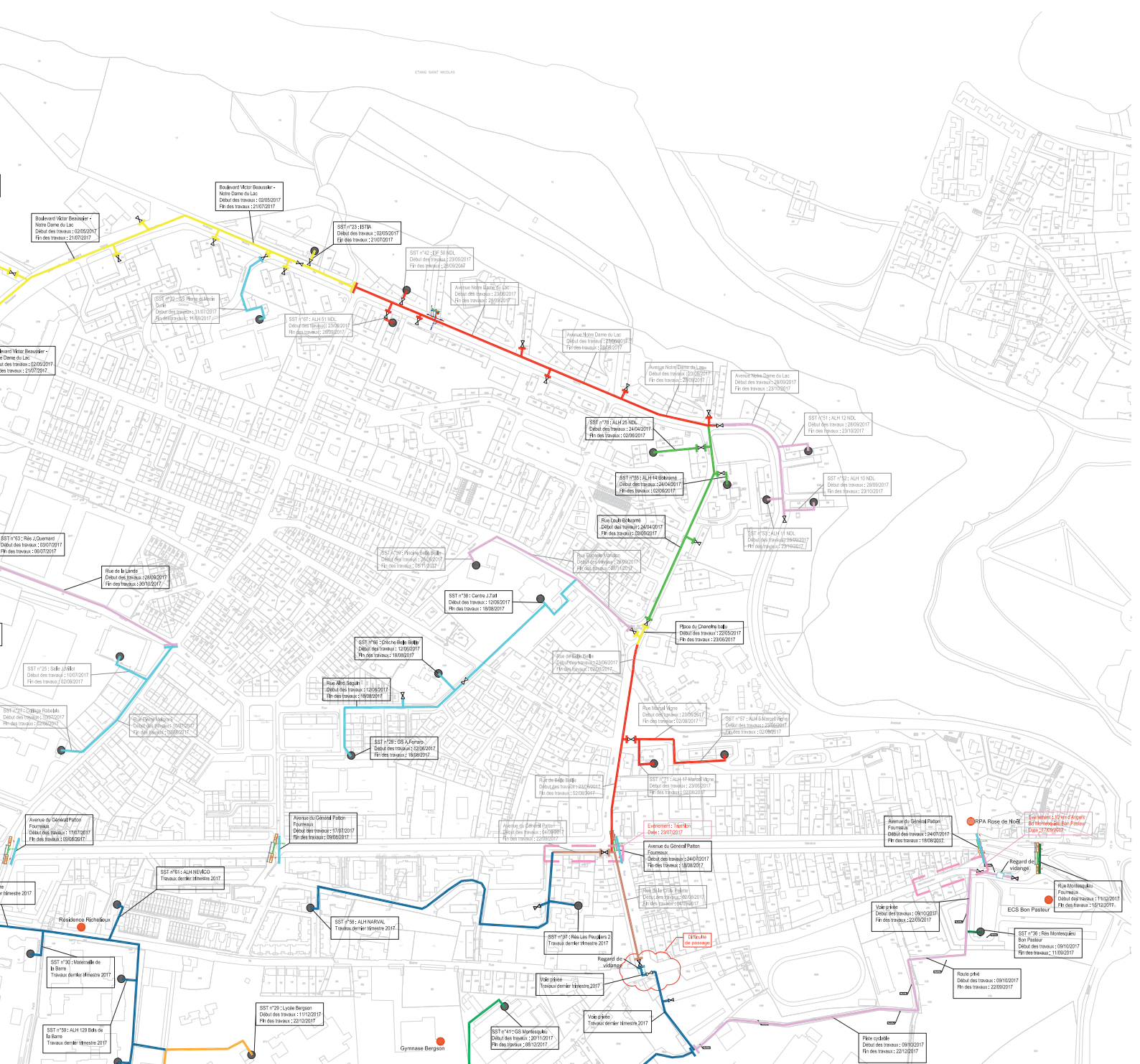
Les locaux de l'Université, du CROUS, les grandes écoles.

Les grands établissements tertiaires.

Les équipements publics, tels que le SDIS, le CNFTP, les lycées, collèges et écoles, les gymnases et la maison de quartier.



- Légende**
- Avril / Mai
 - Mai / Juin
 - Juin / Juillet
 - Juillet / Août
 - Août / Septembre
 - Septembre / Octobre
 - Octobre / Novembre
 - Novembre / Décembre
 - - - Interaction avec événement sportif
 - Pas de dates travaux



Réseau de chaleur Quartier Belle Beille - ANGERS

Maitre d'ouvrage:



alter Services
Immeuble Cristalis 3
7, Esplanade de la gare
49100 Angers

Maitre d'oeuvre:



Utilités performance
Allée du lac bleu
ZI Carrière Beurrières - BP 70102
49243 Avrillé cedex
Tél : +33 241 692 210
Mail : support@utilites-performance.com

0	23-05-2017	Emission originale	ERo	AMo	NNe
Révision	Date	Dénomination	Dessiné par	Vérifié par	Approuvé par

Plan Planning travaux réseau de chaleur

N° d'affaire	Phase	N° Plan	Indice
A140743	DET	PLAN PLANNING 02	0

UN RÉSEAU DE 15 KM

En 2016, le projet aboutit à une desserte de la plupart des logements collectifs et des équipements de Belle-Beille. 15 km de réseaux vont être déployés et 31 000 Mwh de chaleur vont être produits. Au total, 54 bâtiments seront reliés aux réseaux de chaleur. C'est un investissement de 16,6 M€ qui va être engagé par Alter Services.




Le réseau long de 15 km couvre l'ensemble du quartier. Enterré en tubes isolés de 50 à 300 mm de diamètre, le réseau est réalisé en plusieurs phases selon les contraintes d'autorisation de voirie, les secteurs touchés et les périodes de l'année. L'idée ; impacter le moins possible les activités nombreuses dans le secteur. Ainsi, les travaux commencés en février 2017 sont accompagnés d'un dispositif d'information via des réunions publiques, des comités de suivis et des panneaux d'explications dans la maison du projet. Une quinzaine de réunions sont programmées sur site.

Le réseau de chaleur devrait être livré pour novembre et mis en test en décembre. Au 1^{er} janvier 2018, le réseau sera opérationnel et la distribution d'énergie propre desservira la quasi-totalité des sous-stations. Les dernières sous-stations devraient être raccordées au 1^{er} semestre 2018.





UNE CHAUFFERIE RUE FLEMMING




La production de la chaleur se fait à partir d'une chaufferie biomasse construite rue de Flemming, à deux pas de la maison de la technopole. Cette chaufferie contient 4 chaudières, 2 à bois d'une puissance totale de 8 MW et 2 à gaz d'une puissance totale de 12 MW.

A la pointe de la technologie, cette chaufferie d'une hauteur de 13 mètres a un impact minime sur l'atmosphère à la différence des équipements domestiques. En effet, les équipements mis en œuvre permettent d'obtenir un niveau 5 fois inférieur à la réglementation dans le cadre des émissions de fumée. Une attention est portée également sur les mesures acoustiques.

Les travaux de la chaufferie ont démarré en février 2017 et devrait s'achever fin novembre 2017.




DÉVELOPPER UNE FILIÈRE BOIS



Le bois provient au $\frac{3}{4}$ d'une zone délimitée dans un rayon de 50 km autour de la chaufferie et à 100% dans un rayon de 100 km. Issu de bois forestier, de bois de bocage en plan de gestion des agriculteurs ou des collectivités ou de bois récupérés à côté des lignes ERDF et des lignes de chemins de fer, l'approvisionnement en bois se veut écologiquement responsable.



UNE CONCERTATION ACTIVE



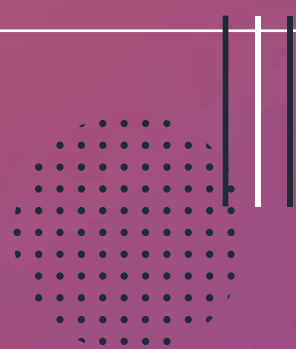
Dans le cadre de la concertation sur le projet et plus généralement sur le quartier de Belle-Beille, sur proposition de Monsieur le Maire d'Angers, un comité de suivi associant les habitants du quartier a été mis en place. Ce comité est composé de 5 habitants du Champ-Fleury et de 5 autres du Petit-Bois. Il est présidé par Jean-Marc Verchère, Adjoint à la Politique de Proximité, à la gestion de la Voirie, au Stationnement et aux Bâtiments, assisté par des représentants d'Alter. Réuni régulièrement, ce comité suit l'évolution du chantier et l'exploitation de l'équipement. Une première réunion a eu lieu le 15 juin dernier. Une prochaine rencontre est prévue le 4 juillet afin de visiter le chantier et une réunion est programmée en octobre pour présenter l'état initial de l'environnement par Air Pays de la Loire.






ANGERS, VILLE EN MOUVEMENT

POUR PLUS D'INFORMATIONS
 Ville d'Angers : Service des Relations presse
 02 41 05 40 33 - relations.presse@ville.angers.fr



A4 éditions 02 41 720 700

